
États financiers de
Fondation de l'Hôpital du
Sacré-Cœur de Montréal

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	3
État de la situation financière.....	4-5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires.....	7-16

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans le rapport annuel, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 24 mai 2022

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A120628

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds
 Exercice terminé le 31 décembre 2021

		2021					2020
Notes	Fonds d'administration générale	Fonds d'immobilisations	Fonds de développement	Fonds de dotation	Fonds spécifique	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits							
Apports	3	2 067 277	—	829 738	—	1 497 885	4 394 900
Revenus de placement	4	6 507 780	—	864 941	35 247	1 816 857	9 224 825
Activités de financement	5	385 443	—	211 803	—	82 916	680 162
Activités commerciales	6	4 326	—	18 734	—	—	23 060
Subvention salariale d'urgence du Canada		205 064	—	—	—	—	205 064
		9 169 890	—	1 925 216	35 247	3 397 658	14 528 011
							6 443 991
Charges							
Frais inhérents liés aux apports	3	247 371	—	212 126	—	—	459 497
Gestion et garde des placements		188 894	—	—	—	—	188 894
Activités de financement	5	269 097	—	105 577	—	8 091	382 765
Activités commerciales	6	—	—	—	—	—	—
Administration		1 294 047	—	—	—	—	1 294 047
Amortissement des immobilisations		—	10 545	—	—	—	10 545
		1 999 409	10 545	317 703	—	8 091	2 335 748
							3 455 820
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant dons		7 170 481	(10 545)	1 607 513	35 247	3 389 567	12 192 263
Dons au CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal / Installation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et de l'Hôpital en santé mentale Albert-Prévost		779 529	—	1 453 265	—	967 478	3 200 272
							1 570 077
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		6 390 952	(10 545)	154 248	35 247	2 422 089	8 991 991
Soldes de fonds au début		12 054 334	36 866	17 088 496	11 044 399	12 694 761	52 918 856
Virements interfonds	8	(586 835)	18 036	—	568 799	—	—
Soldes de fonds à la fin		17 858 451	44 357	17 242 744	11 648 445	15 116 850	61 910 847
							52 918 856

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
État de la situation financière (suite)
 au 31 décembre 2021

							2021	2020
Notes	Fonds d'administration générale	Fonds d'immobilisations	Fonds de développement	Fonds de dotation	Fonds spécifique	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Passif								
Créiteurs et charges à payer	11	392 338	—	—	—	392 338	1 377 006	
Produits perçus d'avance		—	—	—	—	—	31 521	
Sommes dues par le fonds d'administration générale aux autres fonds	12	44 008 039*	—	—	—	—	—	
		44 440 377	—	—	—	392 338	1 408 527	
Soldes de fonds								
Investis en immobilisations		—	44 357	—	—	44 357	36 866	
Affectations d'origine externe	13	—	—	17 242 744	5 122 557	15 116 850	34 870 567	
Affectations d'origine interne		—	—	—	6 525 888	6 525 888	5 957 089	
Non grevés d'affectations		17 858 451	—	—	—	17 858 451	12 054 334	
		17 858 451	44 357	17 242 744	11 648 445	15 116 850	52 918 856	
		62 258 828	44 357	17 242 744	11 648 445	15 116 850	62 303 185	

* Ces montants ne sont pas reportés dans le total étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil


 _____, administrateur


 _____, administrateur

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	8 991 991	1 418 094
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements	(7 769 432)	1 338 806
Amortissement des immobilisations	10 545	7 436
	1 233 104	2 764 336
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Intérêts courus	26 061	(848)
Débiteurs	211 658	(19 499)
Frais payés d'avance et autres éléments d'actif	(41 288)	(107 918)
Créditeurs et charges à payer	(984 668)	(18 209)
Produits perçus d'avance	(31 521)	12 249
	413 346	2 630 111
Activités d'investissement		
Variation nette des placements	(1 467 926)	(1 500 424)
Acquisition d'immobilisations	(18 036)	(3 543)
	(1 485 962)	(1 503 967)
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	(1 072 616)	1 126 144
Encaisse au début	3 446 195	2 320 051
Encaisse à la fin	2 373 579	3 446 195

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (la « Fondation »), constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est une fondation publique créée pour aider à la réalisation des objectifs poursuivis par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal / Installation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et de l'Hôpital en santé mentale Albert-Prévost (l'« Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal »). Elle est reconnue comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Adoption des modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », en ce qui concerne les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés

Le 1^{er} janvier 2021, la Fondation a adopté les modifications du chapitre 3856, « Instruments financiers », du *Manuel de CPA Canada* (le « chapitre 3856 ») en ce qui concerne les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés.

Ces modifications apportées au chapitre 3856 donnent des indications sur l'évaluation d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés. Ces modifications exigent qu'un tel instrument financier soit initialement évalué au coût. Ce coût dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsque l'instrument financier est assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Fondation. L'évaluation ultérieure dépend de la méthode utilisée initialement et sera généralement le coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, ou la juste valeur.

L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur les informations à fournir ou sur les montants comptabilisés dans les états financiers de la Fondation au cours de la période considérée.

Comptabilité par fonds

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Fonds d'administration générale

Le fonds d'administration générale rend compte des activités menées par la Fondation en matière de prestation des services et d'administration.

Fonds d'immobilisations

Le fonds d'immobilisations présente les actifs immobilisés détenus par la Fondation, de même que les produits et charges qui y sont liés.

Fonds de développement

Le fonds de développement rend compte des activités menées dans le cadre des campagnes majeures et présente les ressources affectées au financement de projets majeurs de développement à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (construction, aménagement et acquisition d'équipements médicaux), à l'enseignement ainsi qu'à l'attribution de bourses de recherche ou postdoctorales.

2. Méthodes comptables (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Fonds de dotation

Affectations d'origine externe

Le fonds de dotation grevé d'affectations d'origine externe présente les ressources apportées à titre de dotations. Les revenus de placement tirés des ressources du fonds de dotation sont présentés dans le fonds d'administration générale, sauf dans le cas de directives stipulées par les apporteurs des fonds détenus à titre de dotations.

Affectations d'origine interne

Le fonds de dotation grevé d'affectations d'origine interne présente les sommes transférées par le conseil d'administration du fonds d'administration générale dans le but d'assurer une croissance du capital du fonds de dotation. Ces sommes ne peuvent être utilisées sans le consentement préalable du conseil d'administration, à l'exception des revenus tirés de ces ressources qui sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration générale.

Fonds spécifique

Le fonds spécifique présente les ressources affectées au financement de projets, comme il est spécifié par les donateurs.

Constatation des produits

Apports

Les apports grevés d'affectations sont constatés à titre de produits du fonds approprié au moment où ils sont encaissés.

Les apports non grevés d'affectations sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale au moment où ils sont encaissés.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits du fonds de dotation au moment où ils sont encaissés.

Les promesses d'apports et les dons différés (legs testamentaire, assurance vie, rente, etc.) sont présentés dans les notes complémentaires.

Revenus de placement

Les revenus de placement affectés tirés des ressources du fonds de dotation sont constatés dans le fonds de développement ou, lorsque stipulé par les donateurs, dans le fonds de dotation. Les revenus de placement non grevés d'affectations tirés des ressources du fonds de dotation sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale.

Les revenus de placement tirés des ressources du fonds de développement et du fonds spécifique sont constatés à titre de produits dans les fonds respectifs. Les autres revenus de placement sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration générale.

Activités de financement

Les revenus affectés des activités de financement sont constatés à titre de produits dans le fonds de développement ou le fonds spécifique. Les revenus non affectés des activités de financement sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration générale.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Activités commerciales

Les revenus des activités commerciales sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration générale, à l'exception des revenus du stationnement, qui sont constatés dans le fonds de développement, puisqu'ils sont affectés à des activités particulières de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Ventilation des charges

Les différentes catégories de charges à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds incluent des charges directes, à l'exception des salaires et des charges sociales des employés affectés aux activités de financement et aux communications, qui sont ventilées entre la fonction « activités de financement » et la fonction « administration ». La répartition entre les deux fonctions est basée sur le temps alloué aux deux fonctions par les employés visés.

Dons au CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal / Installation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et de l'Hôpital en santé mentale Albert-Prévost

Les dons font l'objet d'une approbation de la part du conseil d'administration et sont comptabilisés au moment où ils sont versés ou devenus exigibles.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Fondation dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds dans l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Améliorations locatives	10 %
Mobilier	10 %
Matériel informatique	25 %

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Notes complémentaires

31 décembre 2021

3. Apports

	2021		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale	2 067 277	247 371⁽¹⁾	1 819 906
Fonds de développement	829 738	212 126⁽²⁾	617 612
Fonds spécifique	1 497 885	—	1 497 885
	4 394 900	459 497	3 935 403

	2020		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale	1 557 216	207 043 ⁽¹⁾	1 350 173
Fonds de développement	567 540	149 842 ⁽²⁾	417 698
Fonds spécifique	1 943 471	—	1 943 471
	4 068 227	356 885	3 711 342

(1) Dépenses de publipostage

(2) Frais inhérents aux campagnes majeures

4. Revenus de placement

	2021	2020
	\$	\$
Intérêts	335 254	457 617
Dividendes	1 120 139	1 055 007
Variation de la juste valeur des placements	7 769 432	(1 338 806)
	9 224 825	173 818

Répartition des revenus de placement		
Fonds d'administration générale	6 507 780	125 095
Fonds de développement	864 941	15 989
Fonds de dotation	35 247	660
Fonds spécifique	1 816 857	32 074
	9 224 825	173 818

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Notes complémentaires

31 décembre 2021

5. Activités de financement

	2021		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale			
Omnium de golf	151 475	67 443	84 032
Gala	35 040	75 101	(40 061)
Salon de l'auto	32 292	9 719	22 573
Activités tierces	3 939	38	3 901
Dégustation de vins	57 252	32 685	24 567
Encan	105 445	84 111	21 334
	385 443	269 097	116 346
Fonds de développement			
Loterie – employés	211 803	105 577	106 226
Fonds spécifique			
Activités tierces	66 811	2 912	63 899
Vélo-Onco	16 105	5 179	10 926
	82 916	8 091	74 825
	680 162	382 765	297 397
			2020
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale			
Omnium de golf	35 980	8 385	27 595
Gala	303 650	316 000	(12 350)
Dîner homard	8 730	2 551	6 179
Salon de l'auto	209 016	159 921	49 095
Activités tierces	7 530	—	7 530
Dégustation de vins	66 287	31 694	34 593
Défi sportif	—	4 701	(4 701)
	631 193	523 252	107 941
Fonds de développement			
Loterie – employés	193 880	102 306	91 574
Fonds spécifique			
Vélo-Onco	3 578	6 068	(2 490)
	828 651	631 626	197 025

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Notes complémentaires

31 décembre 2021

6. Activités commerciales

	2021		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale			
Machines distributrices	4 326 *	—	4 326
Fonds de développement			
Stationnement	18 734	—	18 734
	23 060	—	23 060

	2020		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale			
Machines distributrices	55 000 *	—	55 000
Fonds de développement			
Stationnement	1 038 042	1 107 663 **	(69 621)
	1 093 042	1 107 663	(14 621)

* Produits perçus de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

** Charges engagées auprès de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

7. Ventilation des charges

Les salaires et charges sociales de 919 778 \$ (939 336 \$ en 2020) ont été ventilés entre la fonction « activités de financement » pour 87 723 \$ (123 556 \$ en 2020) et la fonction « administration » pour 832 055 \$ (815 780 \$ en 2020).

8. Virements interfonds

Les virements interfonds effectués au cours de l'exercice sont les suivants :

	2021			
	Fonds d'administration générale	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Fonds spécifique
	\$	\$	\$	\$
Affectations par le conseil d'administration pour la recherche	(586 835)	18 036	568 799	—

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Notes complémentaires

31 décembre 2021

8. Virements interfonds (suite)

	2020			
	Fonds d'administra- tion générale	Fonds d'immobi- lisations	Fonds de dotation	Fonds spécifique
	\$	\$	\$	\$
Affectations par le conseil d'administration pour la recherche	(138 285)	3 543	134 742	—

9. Placements

	2021	2020
	\$	\$
Actions	46 650 132	30 538 683
Obligations, valeur nominale de 8 745 000 \$ (14 905 000 \$ au 31 décembre 2020), à des taux variant de 0,80 % à 8,90 % (0,80 % à 10,95 % au 31 décembre 2020), échéant de janvier 2022 à août 2027 (février 2021 à août 2027 au 31 décembre 2020)	8 948 790	15 601 658
Bons du Trésor, échéant jusqu'en mai 2022 (jusqu'en avril 2021 au 31 décembre 2020)	3 283 821	3 274 900
Encaisse détenue chez le gardien des valeurs	23 086	256 595
Autres	118 056	114 691
	59 023 885	49 786 527

Sur la base de la juste valeur, la répartition des placements en obligations au 31 décembre 2021 est la suivante :

	2021
	%
Gouvernements canadien et provinciaux ou garantis par ces derniers	66
Sociétés	31
Municipalités	3
	100

10. Immobilisations

	2021			2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	183 065	165 878	17 187	21 244
Mobilier	74 113	63 378	10 735	12 529
Matériel informatique	81 261	64 826	16 435	3 093
	338 439	294 082	44 357	36 866

11. Crédoiteurs et charges à payer

	2021	2020
	\$	\$
Créditeurs	275 952	218 827
Salaires à payer	43 792	29 572
Sommes dues à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	72 594	1 128 607
	392 338	1 377 006

12. Sommes dues par le fonds d'administration générale aux autres fonds

Les sommes dues par le fonds d'administration générale aux autres fonds portent intérêt au taux de rendement réalisé par le fonds d'administration générale sur ces fonds.

13. Soldes de fonds grevés d'affectations d'origine externe

Les principales catégories d'affectations d'origine externe grevant les soldes de fonds sont les suivantes :

	2021	2020
	\$	\$
Fonds de développement	17 242 744	17 088 496
Fonds de dotation		
Le revenu d'un premier fonds doit être utilisé à l'attribution de bourses de recherche	1 000 000	1 000 000
Le revenu d'un deuxième fonds doit être utilisé comme suit : 92 % du revenu doit être utilisé pour l'amélioration des soins directs aux malades et 8 % doivent être ajoutés à la dotation initiale	829 088	817 655
Le revenu d'un troisième fonds doit être utilisé comme suit : 92 % du revenu doit être utilisé pour le financement de dossiers prioritaires et 8 % doivent être ajoutés à la dotation initiale	1 976 369	1 952 555
Le revenu d'un quatrième fonds doit être utilisé pour appuyer la recherche en cardiologie	291 100	291 100
Le revenu d'un cinquième fonds doit être utilisé pour appuyer la recherche en orthopédie	526 000	526 000
Le revenu d'un sixième fonds doit être utilisé pour appuyer la recherche en maladies cardiovasculaires	500 000	500 000
	5 122 557	5 087 310
Fonds spécifique	15 116 850	12 694 761
	37 482 151	34 870 567

14. Opérations entre parties liées

Les transactions effectuées avec l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, qui est une partie liée compte tenu de la nature des activités de la Fondation, de même que les soldes débiteurs ou créditeurs qui y sont liés, sont présentés dans les états financiers ou dans les notes complémentaires à l'exception d'un montant de 142 993 \$ (133 157 \$ en 2020) qui est inclus dans les débiteurs. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange.

15. Instruments financiers

En raison de ses actifs financiers, la Fondation est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la Fondation fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Fondation est exposée à certains de ces risques, comme le décrivent les paragraphes suivants.

a) Risque de change

Les placements de la Fondation dans des titres étrangers, principalement en dollars américains, représentent près de 38 % au 31 décembre 2021 (31 % au 31 décembre 2020) de son portefeuille. La Fondation est donc exposée aux fluctuations des devises. Il en est de même pour les revenus afférents à ces placements.

b) Risque de taux d'intérêt

Les placements en obligations et en bons du Trésor portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements.

c) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est exposée à un risque de prix autre en raison de ses placements en actions cotées, dont la valeur fluctue en fonction du cours de marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations. De ce fait, il y a un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.

16. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice comparatif ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.